



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Formation du personnel dans les abattoirs

Question écrite n° 3824

Texte de la question

Mme Anna Pic appelle l'attention de Mme la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur les pratiques d'abattage et la formation du personnel dans les abattoirs français. Les enquêtes récentes menées par les associations de protection des animaux ont mis en lumière des pratiques préoccupantes dans certains établissements d'abattage, soulignant des écarts par rapport à la réglementation en vigueur. Cela soulève des questions importantes sur la formation des salariés et l'efficacité des contrôles. Renforcer la formation initiale et continue des employés d'abattoirs, notamment en matière de bien-être animal, semble devoir être nécessaire. En 2021, le programme France Relance initié par le Gouvernement se dotait d'un plan abattoir, accompagné d'une enveloppe de 115 000 000 euros pour moderniser, accompagner et mieux contrôler ces établissements indispensables à l'industrie agroalimentaire française. Mme la députée souhaiterait savoir quelles sont les constatations des premières évaluations de ce plan. Elle lui demande également quelles sont ses propositions pour co-construire, avec les professionnels du secteur, une évolution des pratiques.

Données clés

Auteur : [Mme Anna Pic](#)

Circonscription : Manche (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3824

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Ministère attributaire : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 février 2025](#), page 629